



Rapport Annuel 2010

Rapport du Conseil d'Administration à
l'Assemblée Générale Ordinaire statuant
sur les comptes de l'exercice 2010.





Sommaire



Conseil d'Administration	06
Ordre du jour	06
Message du Conseil d'Administration	07
Présentation de l'entreprise	08
Rapport du Conseil d'Administration	10
Chapitre I - Présentation des activités de la société	10
1.1 - Chiffres clés	10
1.2 - Faits marquants de l'exercice 2010	16
1.3 - Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2010	16
1.4 - Résultats et situation financière	17
1.5 - Changements comptables	21
1.6 - Impacts post clôture de la crise sociopolitique	21
Chapitre II - Proposition d'affectation du résultat	25
Chapitre III - Perspectives	25
Chapitre IV - Evolution du cours de l'action PALMCI	26
Chapitre V - Nomination des Administrateurs	27
Rapport des commissaires aux comptes	28
Rapport général	28
Rapports spéciaux	32
Texte des résolutions	33

Conseil d'Administration

PRESIDENT

Monsieur Yves LAMBELIN.

ADMINISTRATEURS

Monsieur Alassane DOUMBIA ;

Monsieur Pierre BILLON ;

Monsieur David BILLON ;

Monsieur Nazaïre GOUNONGBE ;

Monsieur Ranveer SINGH CHAUHAN ;

Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAZARS CÔTE D'IVOIRE
ERNST & YOUNG

Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2011 Ordre du jour

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2010 ;

2. Présentation et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2010 et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;

3. Approbation des comptes et des conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif aux sociétés commerciales et du GIE ;

4. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes ;

5. Affectation du résultat ;

6. Fixation des indemnités de fonction des administrateurs ;

7. Nomination des Administrateurs ;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Message du Conseil d'Administration

Chers actionnaires,

Au moment où ce rapport est mis sous presse, nous sommes toujours sans nouvelles de notre Président Yves LAMBELIN, enlevé à Abidjan le 4 avril, avec deux de ses collaborateurs : Chelliah PANDIAN et Raoul ADEOSI. Le Conseil d'Administration de PALMCI, tient à assurer leurs familles et tous les membres de l'entreprise, de son soutien dans cette terrible épreuve. A l'instar des autres entités du Groupe SIFCA, le Conseil d'Administration de PALMCI attend les résultats de l'enquête menée par les autorités ivoiriennes et françaises.



Dans cette période d'empêchement de notre Président, le Conseil d'Administration a délégué l'un de ses administrateurs, M. Allassane DOUMBIA, dans la fonction de Président du Conseil d'Administration jusqu'à la date du prochain conseil.

A l'occasion de l'édition de ce rapport 2010, nous souhaitons analyser les résultats de PALMCI, faire le point sur les évolutions, et rappeler la stratégie et les orientations définies avec notre Président.

PALMCI a entrepris depuis 2008 un plan ambitieux visant à augmenter substantiellement les niveaux de production, et baisser les prix de revient pour se rapprocher des standards internationaux. L'effort de renouvellement des plantations a été poursuivi, ce qui donne à PALMCI un fort potentiel pour l'avenir, car la moitié des surfaces ont moins de 10 ans.

Les résultats agricoles de 2009 avaient été très encourageants, avec une forte évolution du rendement par hectare, suite à des améliorations importantes des itinéraires techniques, et à une meilleure organisation de la récolte.

En 2010, cet élan a été freiné par des conditions climatiques défavorables et un phénomène de creux de cycle propre au palmier. Mais les efforts portés sur les principaux facteurs de rendement, qui sont la qualité des plantings, le matériel génétique, la fumure, et les méthodes d'exploitation, devraient permettre d'augmenter les rendements agricoles à l'avenir.

Mais la production de PALMCI provient pour les deux tiers des planteurs villageois et privés, résultat d'une politique historique de rayonnement autour des plantations industrielles, que nous prétendons non seulement continuer mais amplifier. Notre Président M. LAMBELIN s'est particulièrement investi dans ce domaine, par une participation active dans l'Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile (AIPH), qui fédère tous les acteurs de la filière. C'est avec les planteurs que PALMCI assurera sa croissance.

La qualité de la relation et du partenariat avec ceux-ci et leurs organisations professionnelles est donc une priorité. Si toutes les bases sont en place pour permettre une augmentation progressive des productions, tant industrielles que villageoises, PALMCI doit adapter ses capacités d'usage, et en profiter pour les moderniser. C'est pourquoi un ambitieux programme d'investissement a été entrepris sur les huileries, avec une évolution des procédés industriels qui permette aussi d'améliorer les conditions de sécurité du travail et de respect de l'environnement. Ce programme se poursuit en 2011.

Malgré les pertes de production dues à la crise post électorale ivoirienne en avril 2011, tous les éléments sont donc réunis pour atteindre bientôt des niveaux satisfaisants de rentabilité, d'autant plus que les cours de l'huile de palme se maintiennent à des niveaux relativement élevés. Nous comptons sur les pouvoirs publics, pour mettre en œuvre des mesures qui garantissent la paix et la sécurité sur le territoire, et nous permettent de poursuivre notre développement.

Nous vous remercions pour votre soutien.

Signé : Le Conseil d'Administration



Présentation de l'entreprise

Fiche signalétique de PALMCI

RAISON SOCIALE

PALMCI

FORME JURIDIQUE

Société Anonyme

DATE DE CREATION

1er Janvier 1997

CAPITAL SOCIAL

20 406 297 497 FCFA
divisé en 7 729 658 actions de 2 640 FCFA

ADRESSE

Immeuble SIFCA - Boulevard du Havre
Abidjan - Zone portuaire
18 B.P.3321 Abidjan 18
Site Web : www.palmci.ci
Téléphone : (225) 21 21 09 00
Télécopie : (225) 21 21 09 27

UNITES AGRICOLES INTEGREES

Ehania	(225) 21 21 94 10
Toumanguié	(225) 21 21 94 25
Irobo	(225) 21 21 94 13
Boubo	(225) 21 21 94 14
Iboké	(225) 21 21 94 16
Blidouba	(225) 21 21 94 18
Gbapet	(225) 21 21 94 21
Néka	(225) 21 21 94 22

SUPERFICIES AU 31/12/2010

SUPERFICIE PLANTEE (PI) :	39 214 ha
SUPERFICIE EN RAPPORT (PI) :	29 627 ha
SUPERFICIE PLANTEE (PV) :	128 018 ha
SUPERFICIE EN RAPPORT (PV) :	95 383 ha

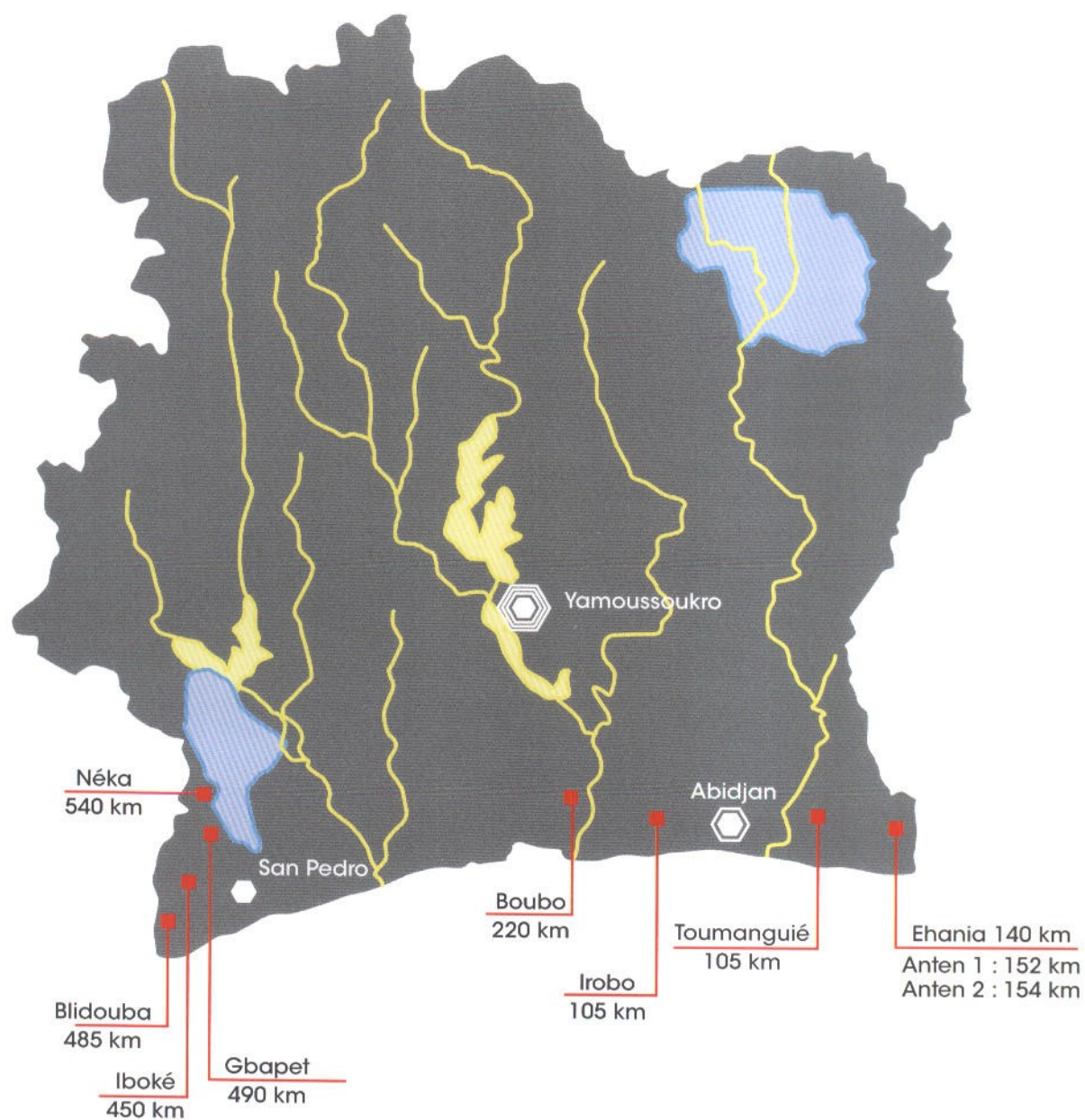
EFFECTIF

8 047

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2010

SIFCA	52,51%
NAUVU	25,5%
AUTRES PRIVES	21,99%

Localisation des sites PALMCI



Sud-Est : Ehania et Toumanguié
 Centre : Irobo et Boubo
 Sud-Ouest : Iboké, Blidouba, Gbapet et Néka

Rapport du conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire du 14 juin 2010

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et la proposition d'affectation du résultat. Il vous sera également demandé de procéder à la nomination des Administrateurs.

Ces questions inscrites à l'ordre du jour seront développées comme suit :

Chapitre I : Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2010

- 1.1 Chiffres clés
- 1.2 Faits marquants de l'exercice 2010
- 1.3 Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2010
- 1.4 Résultats et situation financière
- 1.5 Changements comptables
- 1.6 Impacts post clôture de la crise sociopolitique

Chapitre II : Proposition d'affectation du résultat

Chapitre III : Perspectives

Chapitre IV : Evolution du cours de l'action PALMCI

Chapitre V : Nomination des Administrateurs



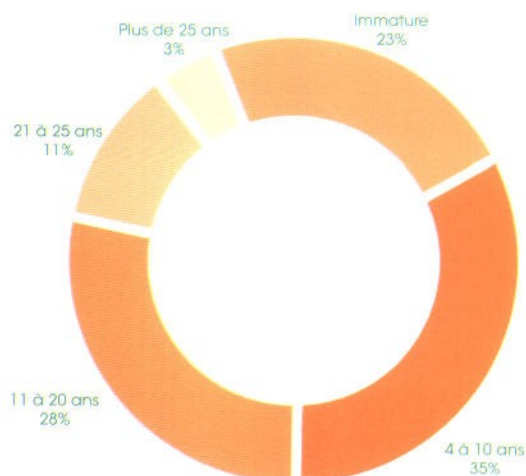
Chapitre I - Présentation des activités et des comptes de la société au cours de l'exercice 2010

1.1 - Chiffres clés

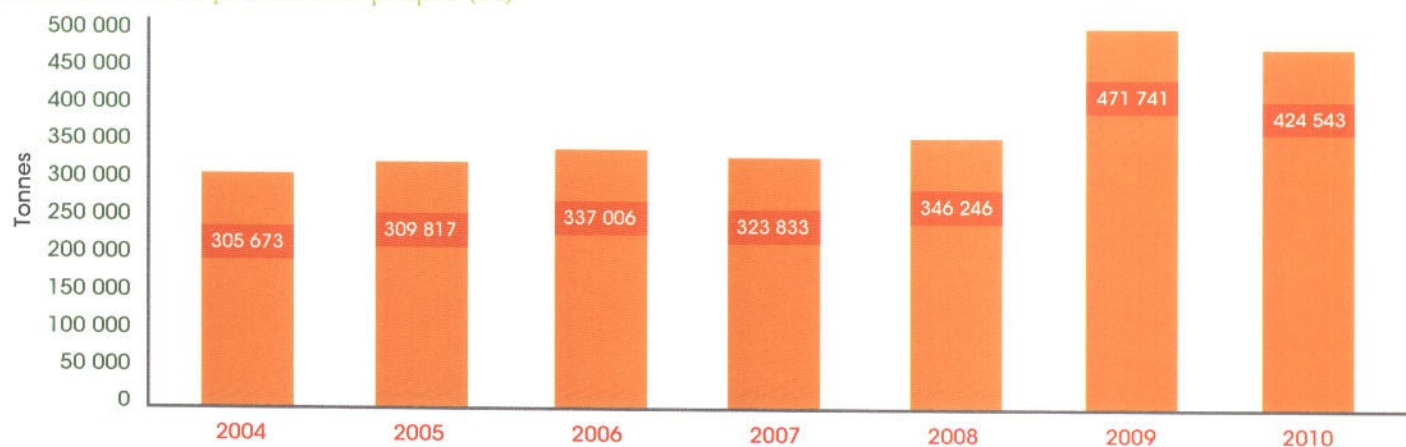


Répartition du verger Plantations Industrielles (PI) en 2010

86% du verger a moins de 21 ans : potentiel de production élevé



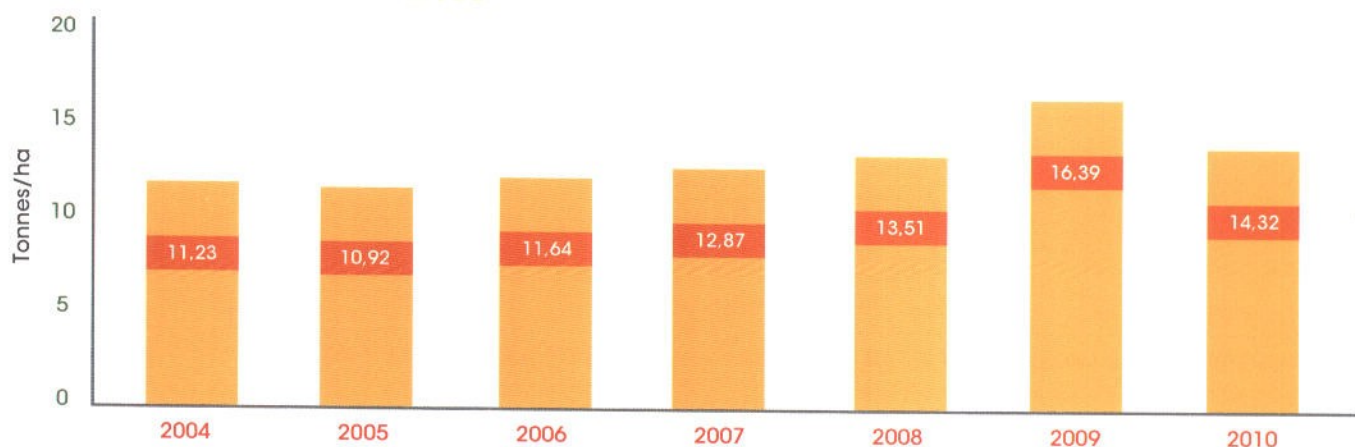
Evolution de la production propre (PI)



Production de régimes PI : 424 543 T contre 471 741 T en 2009, soit une baisse de 10%. Cette baisse est due essentiellement à des effets climatiques notamment la sécheresse enregistrée au dernier trimestre 2009,

et au phénomène physiologique de « creux de cycle » dit « repos végétatif ». Cette baisse a été également constatée sur les Plantations Villageoises (PV) comme chez nos confrères dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire.

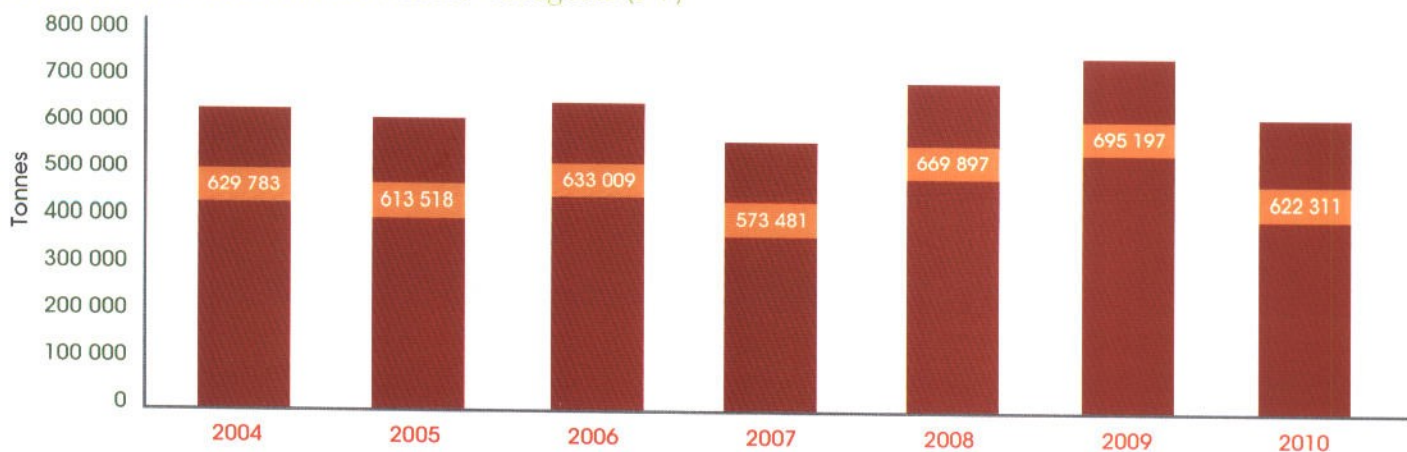
Evolution des rendements à l'hectare PI



Le rendement à l'hectare est passé de 16,39 T/ha à 14,32 T/ha, soit une baisse de 12,5% suite aux mauvaises

conditions climatiques et au phénomène de « creux de cycle ».

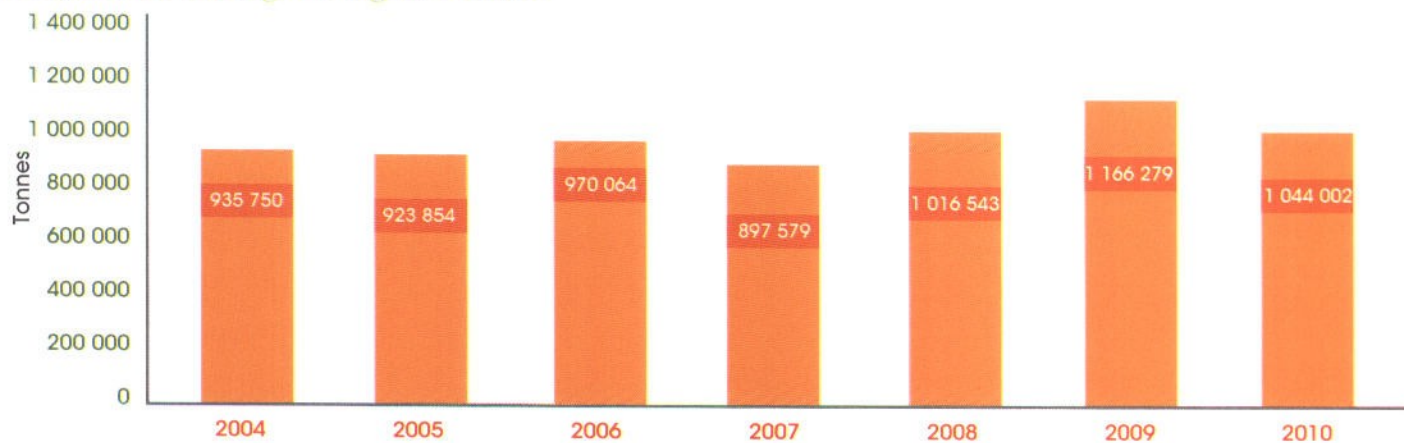
Evolution des achats aux Planteurs Villageois (PV)



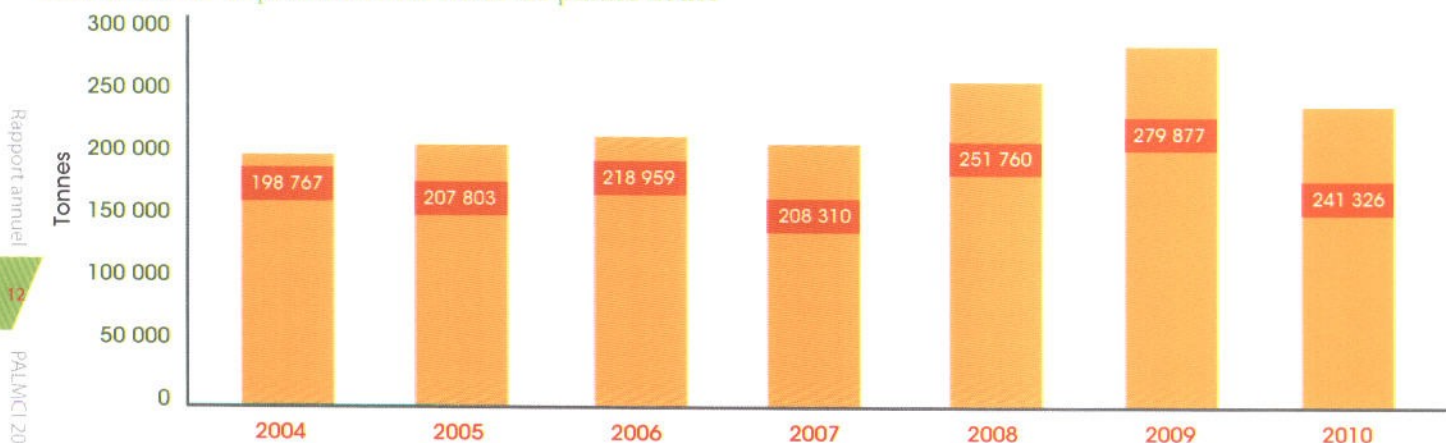
Production de régimes PV : 622 311 T contre 695 197 T en 2009 soit une baisse de 10,5%. La concurrence s'accroît en particulier dans les régions de Toumanguié, Ehania

et Irobo, mais grâce à l'attention apportée aux relations avec les planteurs et leurs organisations professionnelles, PALMCI a relativement bien résisté à cette concurrence.

Evolution du tonnage de régimes usinés



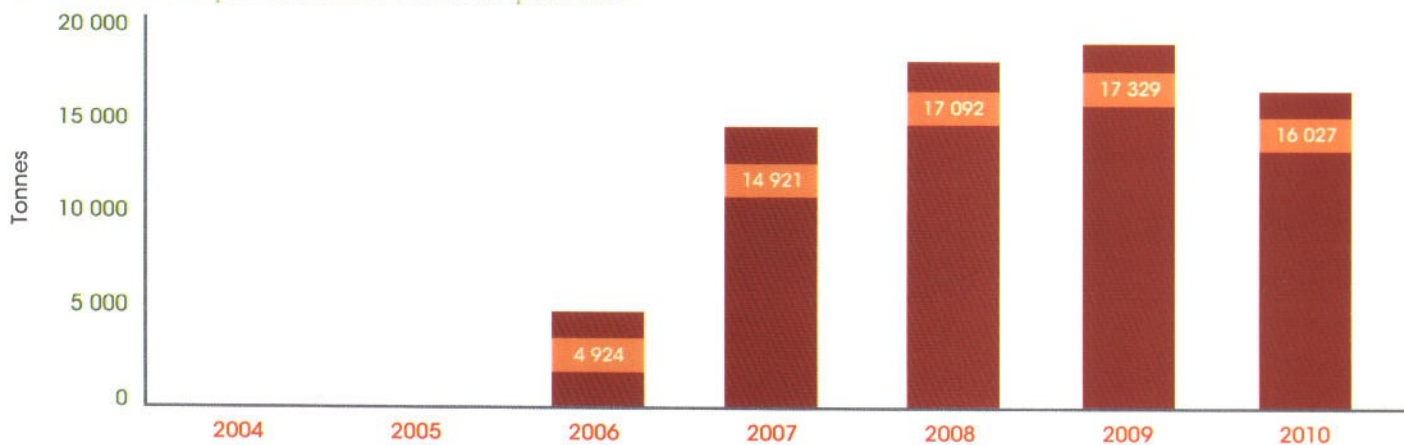
Evolution de la production d'huile de palme brute



La production d'huile de palme de l'année a été de 241 326 T contre 279 877 T en 2009 soit une baisse de

13,77% qui résulte du recul de la production de régimes et du taux d'extraction.

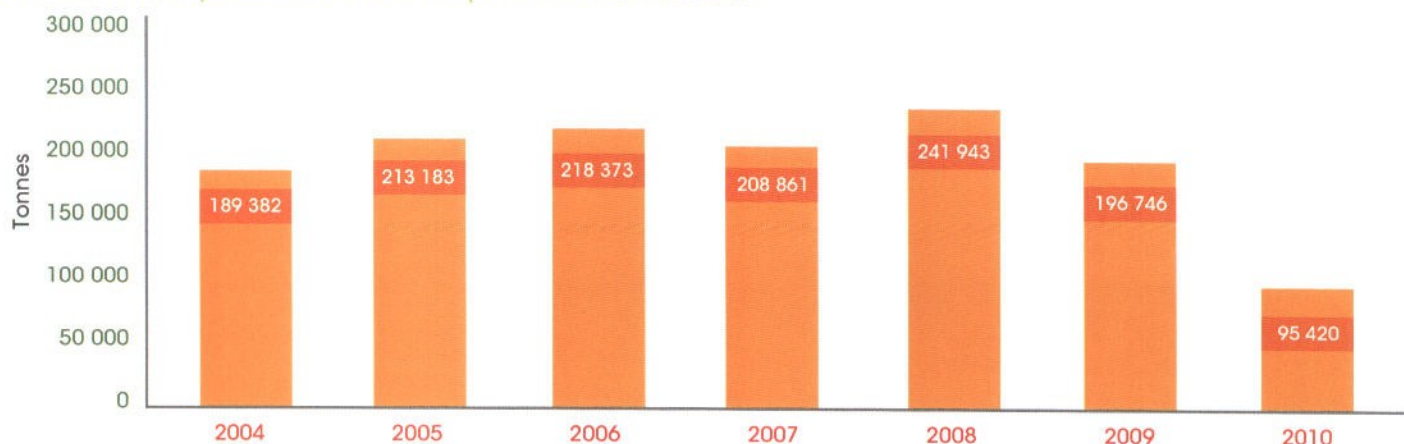
Evolution de la production d'huile de palmiste



La production d'huile de palmiste a été de 16 027 T soit 7,5% de moins que l'exercice précédent. Ceci est dû à

des ventes de palmistes pour manque de capacité de pressage, et à la baisse de production de régimes.

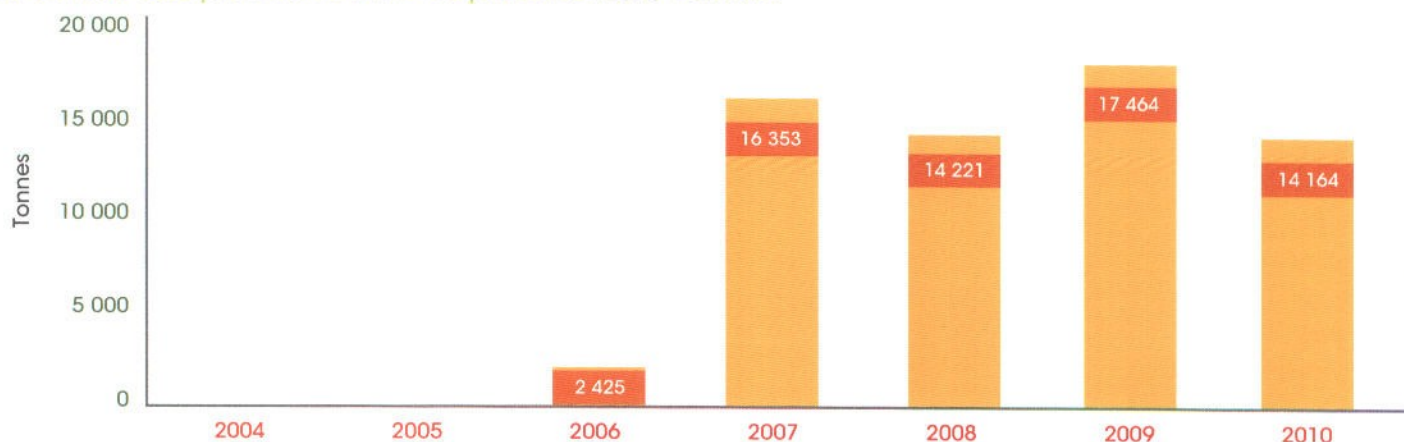
Evolution des quantités d'huile de palme brute vendues



En 2009 et 2010 les quantités d'huile vendues sont inférieures aux quantités produites en raison du travail à

façon sur les régimes PV achetés par SANIA.

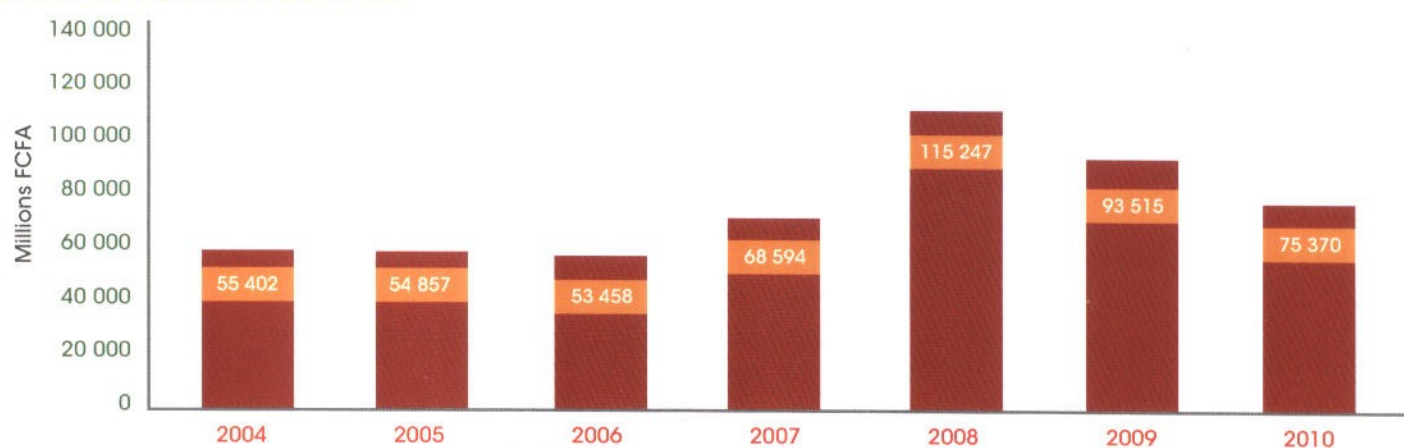
Evolution des quantités d'huile de palmiste brute vendues



Le rendement à l'hectare est passé de 16.39 t/ha à 14.32 t/ha, soit une baisse de 12,5 % suite aux mauvaises

conditions climatiques et au phénomène de « creux de cycle ».

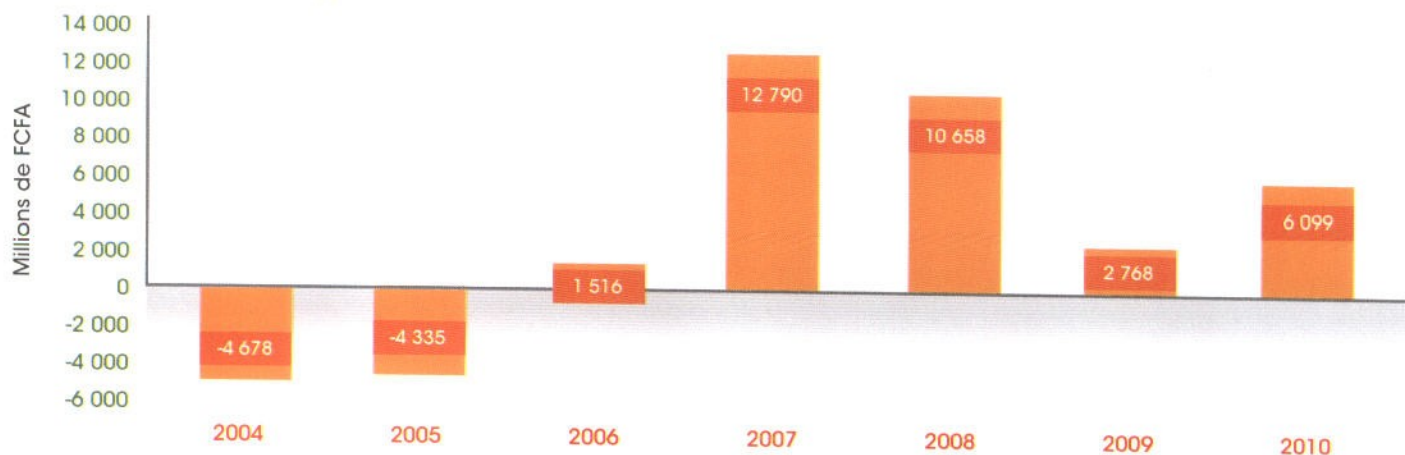
Evolution du chiffre d'affaires



Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2010 s'élève à 75 370 millions de FCFA contre 93 515 millions de FCFA en

2009, soit une baisse de 19,4 % qui résulte de la baisse du volume de vente.

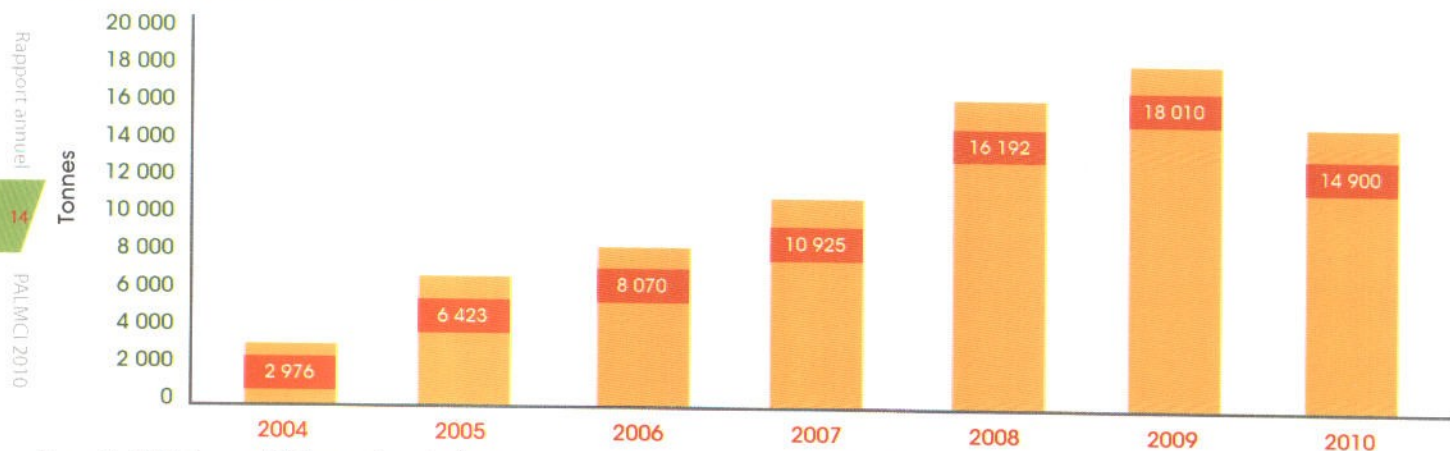
Evolution du résultat net



Le résultat net de l'exercice est un profit de 6 099 millions de FCFA contre 2 768 millions de FCFA en 2009. Ce résultat

est dû à l'amélioration substantielle des cours des principaux produits.

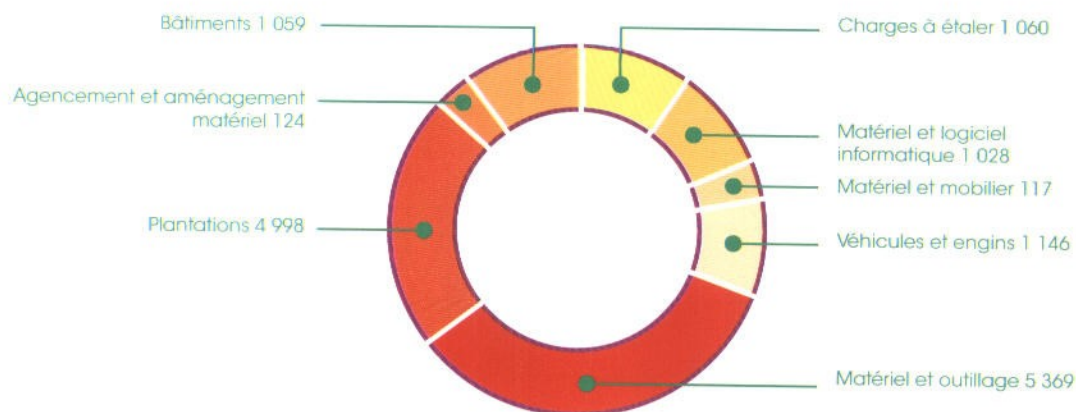
Evolution des investissements



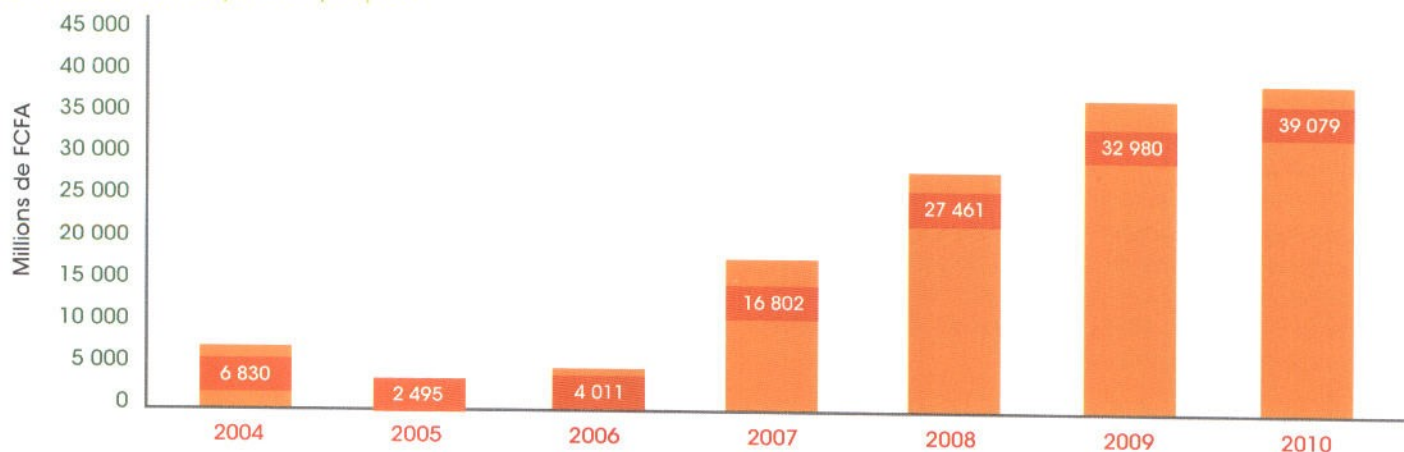
Depuis 2008, la société a entrepris un vaste programme de renouvellement du verger vieillissant, de réhabilitation

et de remise en état de l'outil industriel.

Détail des investissements 2010



Evolution des capitaux propres

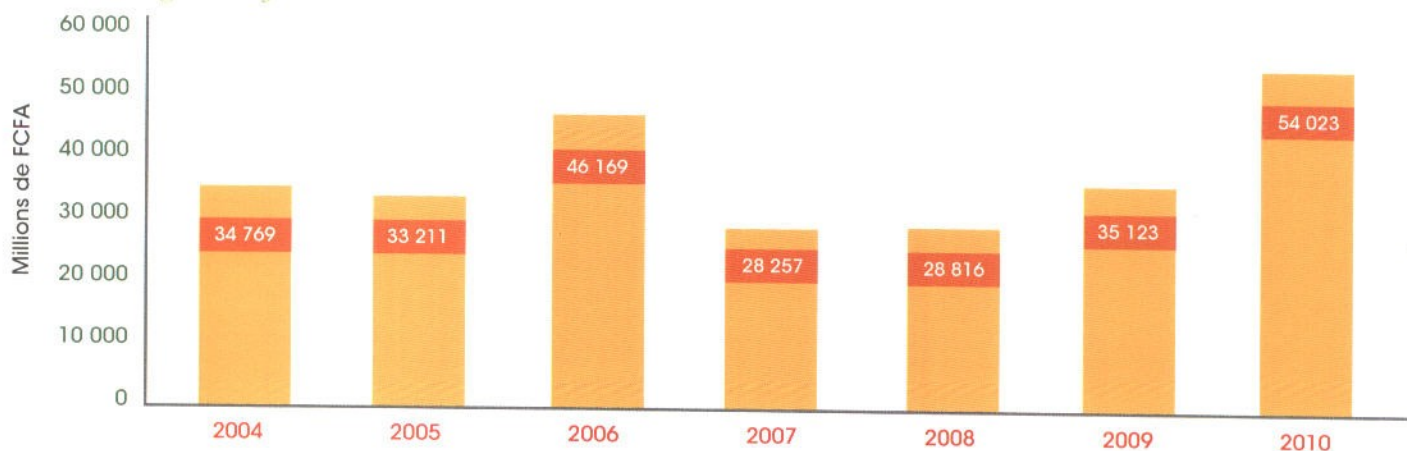


Le solde des capitaux propres est porté à 39 079 millions de FCFA soit 1,9 fois le capital social.

Au 30 décembre 2010, le cours de PALMCI était à 13 000

FCFA, soit une capitalisation boursière de 100,5 milliards de FCFA, représentant 2,6 fois les fonds propres comptables.

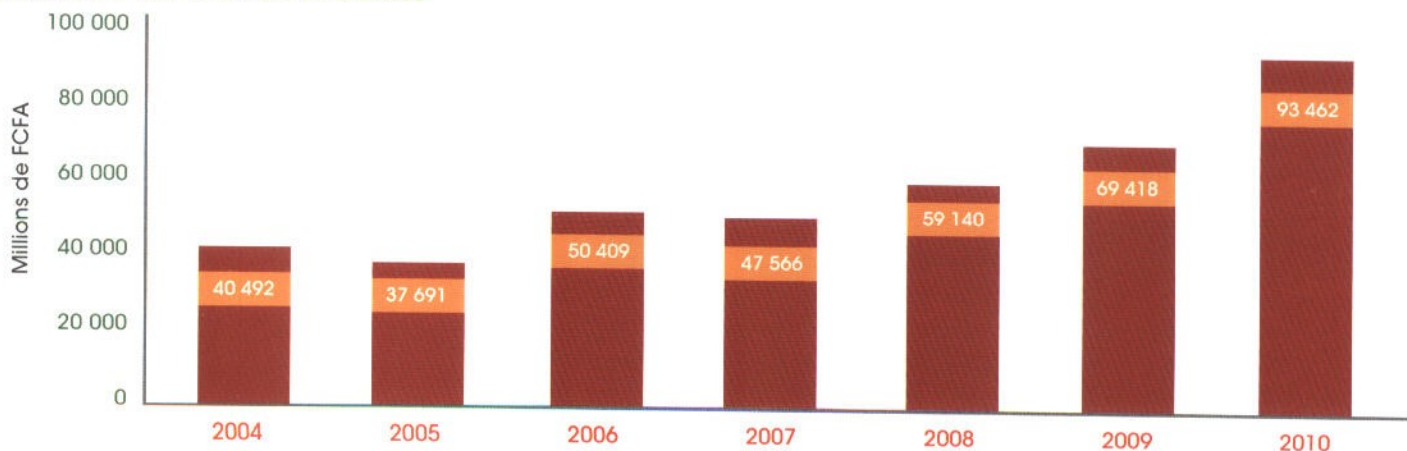
Dettes à long et moyen terme



Les dettes financières ont augmenté de 17 944 millions de FCFA du fait des nouveaux emprunts (27 466 millions de FCFA), des remboursements de dettes moyen terme intervenus durant l'exercice (8 319 millions de FCFA) et de la baisse des dettes et provisions financières notamment

suite à l'externalisation de la provision retraite. Les nouveaux emprunts comprennent un emprunt obligataire de 15 milliards de FCFA qui a été levé sans difficulté signe de la confiance que le marché financier place en PALMCI.

Evolution des ressources stables



Les ressources stables s'améliorent de 35% du fait des résultats bénéficiaires maintenus en réserves en raison des

priorités de développement de la société, ainsi que des emprunts contractés.

1.2 - Faits marquants de l'exercice 2010

1.2.1 - Environnement international et cours mondiaux

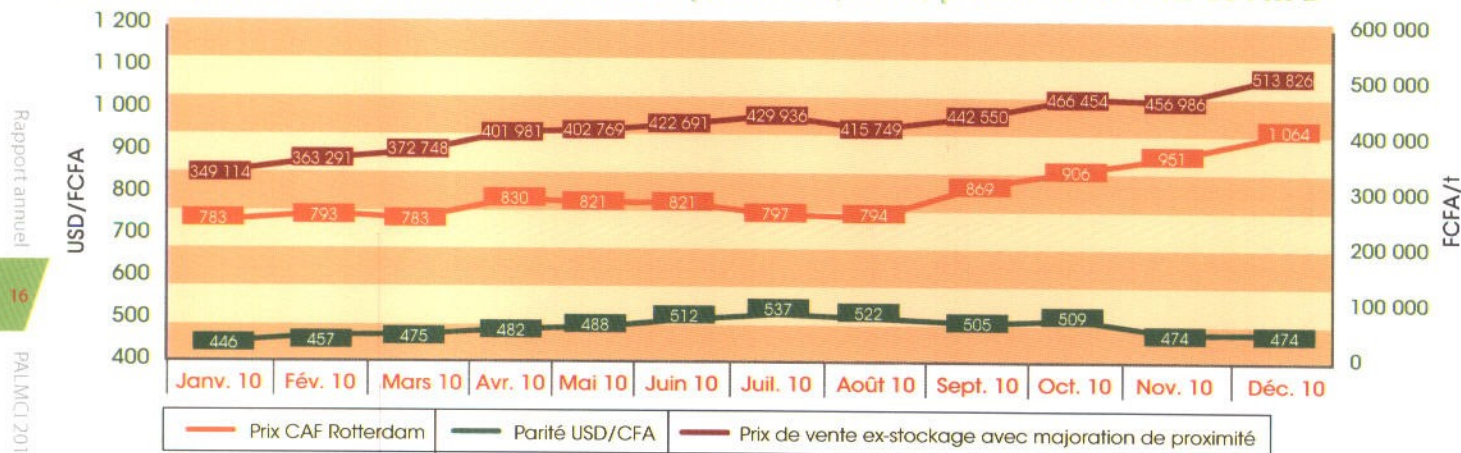
Au cours de l'exercice 2010, le prix CAF Rotterdam de l'huile de palme brute a enregistré une hausse régulière passant de 783 \$/T en début d'exercice à 1064 \$/T en fin d'année soit une moyenne annuelle de 851 \$/T contre 682 \$/T en 2009.

Dans le même temps, la parité du dollar par rapport au FCFA est restée quasiment stable autour de 490 FCFA.

La bonne tenue du cours de l'huile de palme brute et le bon niveau du dollar ont induit un prix de vente de l'huile de palme brute (prix ALPH) de l'ordre de 417 000 FCFA/T contre 310 000 FCFA/T en 2009.



Evolution prix du CAF ROTTERDAM de l'HPB, parité USD/FCFA, prix de vente local de l'HPB



1.2.2 - Environnement national

D'une façon générale, les activités de la société se sont relativement bien déroulées au cours de l'exercice, même

si elles ont connu quelques perturbations durant la période post électorale.

1.2.3 - Autres faits marquants de l'entreprise

Organisation et systèmes d'information.

L'année 2010 a été marquée par l'implémentation de SAP sur l'ensemble des sites de la société y compris le siège. Depuis le 1er juillet de l'année, ce système est opérationnel.

La société vient ainsi de se doter d'un outil performant et intégré qui devrait lui permettre d'améliorer sa gestion à tous les niveaux.

1.3 - Situation de la société et son activité au cours de l'exercice 2010

1.3.1 - Production

Les productions de régimes des plantations industrielles (PI) et des plantations villageoises (PV) ont régressé respectivement de 10% et de 10,5% à cause de la sécheresse enregistrée au dernier trimestre 2009 et du phénomène physiologique de « creux de cycle » dit « repos végétatif ».

La production d'huile de palme de l'année a été de 241 326 T contre 279 877 T en 2009 soit une baisse de 13,77% qui résulte du recul de la production de régimes et du taux d'extraction.

1.3.2 - Usines

Huilleries

Les huilleries ont traité globalement 1 044 002 tonnes de régimes mais elles ont moins bien fonctionné qu'on ne l'espérait au regard des moyens mis en œuvre pour renouveler ou remettre en état l'outil de production. En effet, les extensions de capacité des usines d'Ehania Centre et d'Irobo n'ont pas pu assurer la pointe de 2010, à cause des retards des livraisons des chantiers.



Presseries

Les noix stockées ont perdu parfois de leur qualité. Aussi, la révision systématique des presses n'a pu se faire faute de pièces de rechange. Enfin, la deuxième ligne dont le démarrage était prévu pour septembre 2010 n'est pas encore fonctionnelle. Ces facteurs ont pénalisé le taux d'extraction qui est resté inférieur à celui de 2009.



Palmisteries

En 2010, le surcroît de production de noix a été mieux géré. Le tonnage de noix ne pouvant pas être traité pendant la pointe a été stocké et l'usinage a été effectué après la pointe. Ainsi, l'on a atteint le taux d'extraction record de 4,1%.



1.4 - Résultats et situation financière

1.4.1 - Résultat de l'exercice 2010

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 2010 s'élève à 75 370 millions de FCFA contre 93 515 millions de FCFA en 2009, soit une baisse de 19,4 % malgré la hausse des prix moyen de vente de l'huile de palme et de l'huile de palmiste. Cette régression résulte de la baisse des volumes de vente.

Les volumes d'huile de palme et d'huile de palmiste vendus baissent respectivement de 101 327 T (-51,5%) et 3 299 T (-18,9%). La baisse du volume de vente d'huile de palme est due pour 35 827 T au recul de la production et au fait qu'en 2009, PALMCI avait vendu 65 502 T d'huile de palme à l'export pour le compte de SANIA. En 2010, cette opération n'a pas été renouvelée.

Charges d'exploitation

Globalement les charges d'exploitation (hors achats de marchandises et amortissement) ont augmenté de 13%. Cette augmentation provient de la consommation d'engrais, de carburant, de pièces de rechange, des frais d'entretien des usines, des frais de personnel (fermeture de l'usine de PHCI et ajustement des effectifs des autres huilleries) et d'assurance (externalisation de la retraite du personnel).

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice est un profit de palmiste. Il a été impacté par les charges exceptionnelles ci-après :

- Provision dépréciation de l'usine de PHCI : 1 054 millions de FCFA (mise au rebut) ;

PALMCI et les planteurs villageois : une relation durable

PALMCI s'engage auprès de ses 32 000 planteurs. Les planteurs villageois fournissent 60% des régimes de palme transformés par PALMCI.

PALMCI et les planteurs villageois :

- Appui à l'encadrement des Plantations Villageoises, et à l'organisation de la collecte et de l'entretien des pistes, de concert avec les coopératives.
- Mise à disposition de plants pour la replantation et l'extension du verger : 12 000 hectares en 2009.
- Prime à la qualité.



- Complément provision créances planteurs : 982 millions de FCFA ;
- Provision complémentaire pour la retraite du personnel : 868 millions de FCFA.

Soit un total de 2 904 millions de FCFA sans lesquelles le résultat d'exploitation de l'exercice aurait été de 12 914 millions de FCFA.

L'usine de PHCI est rentrée dans le patrimoine de PALMCI à la suite de la fusion absorption de 2009. Mais c'est une vieille usine obsolète et dont l'exploitation est onéreuse ; c'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé de la déprécier en totalité.

La provision complémentaire au titre des créances planteurs résulte d'un changement d'approche dans l'évaluation de cette provision.

La provision complémentaire pour la retraite du personnel résulte de l'externalisation de l'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) et de l'évaluation faite par la compagnie d'assurance qui en a la charge.

Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 4 127 millions de FCFA contre une perte de 4 205 millions de FCFA en 2009, soit une légère baisse de 78 millions de FCFA (-2%). La perte sur activité financière demeure élevée en raison du niveau de la dette, des besoins de financement de l'exploitation et des investissements.

Résultat HAO

Le résultat HAO bénéficiaire de 231 millions de FCFA résulte de la cession des titres THSP détenus par PALMCI à SIFCA pour un montant de 470 millions de FCFA.

Résultat net

Le résultat net de l'exercice est un profit de 6 099 millions de FCFA contre 2 768 millions de FCFA en 2009. Comme indiqué plus haut, ce résultat est dû à l'amélioration substantielle des cours des principaux produits. Il aurait été de 9 003 millions de FCFA s'il n'y avait eu les charges exceptionnelles énumérées ci-dessus.



1.4.2 - Principales évolutions des postes du bilan et situation financière

Fonds de Roulement = Ressources Durables – Actif Immobilisé

(millions FCFA)	2010	2009	Variation
Capitaux Propres	39 079	32 980	6 099
Dettes Financières	54 382	36 438	17 944
Ressources Durables	93 462	69 418	24 043
Actif Immobilisé	84 086	79 907	4 180
Fonds de Roulement	9 376	-10 488	19 864

Les capitaux propres connaissent un accroissement de 6 099 millions de FCFA correspondant au bénéfice net de l'exercice.

Besoin en Fonds de Roulement = Actif circulant – Passif exigible

(millions FCFA)	2010	2009	Variation
Stocks	18 016	12 198	5 817
Créances et emplois assimilés	20 398	28 531	-8 133
Actif Circulant	38 414	40 729	-2 315
Passif exigible	13 495	30 838	-17 343
Besoin en Fonds de Roulement	24 919	9 891	15 028

Le BFR de clôture s'est accru de 15 028 millions de FCFA du fait de l'augmentation du stock et de la baisse du passif exigible.

Trésorerie nette = FR – BFR

(millions FCFA)	2010	2009	Variation
Trésorerie nette	-15 544	-20 379	4 836

A la clôture de l'exercice, le fonds de roulement est de 9 376 millions de FCFA et le BFR de 24 919 millions de FCFA d'où une trésorerie négative de 15 544 millions de FCFA.

Comparé à l'exercice antérieur, la trésorerie s'est améliorée de 4 836 millions de FCFA.

1.5 - Changements comptables

1.5.1 - Calcul du coût de production des produits finis

Le passage au progiciel intégré SAP a permis à la société d'affiner ses méthodes de calcul des coûts de production. Avant 2010, les produits finis étaient valorisés au coût moyen de production annuel. Désormais, les calculs de valorisation sont établis automatiquement et de façon mensuelle selon le coût moyen unitaire pondéré glissant. Cette approche présente l'avantage de valoriser le stock

du mois M avec un coût moyen significativement influencé par le coût de production du même mois, ce qui conduit à une meilleure information financière.

Si l'approche de calcul était restée inchangée, la valeur du stock de produit finis au 31 décembre 2010 aurait été minorée de 1,557 milliard de FCFA; le résultat net d'impôt en aurait été minoré d'autant.

1.5.2 - Evaluation des créances planteurs

Au 31 décembre 2009, les provisions constatées sur les créances planteurs étaient forfaitairement évaluées à 277 millions de FCFA. Depuis 2010, PALMCI a souhaité améliorer la qualité de l'évaluation de ces créances et renforcer la prudence en matière d'appréciation de son risque. Ainsi, la décomposition de l'encours global suit désormais les règles suivantes :

- a) Les créances présentant de manière certaine des chances infimes de recouvrement sont totalement provisionnées (100%). Il s'agit des créances litigieuses et des créances relatives à des plantations abattues.
- b) Les créances non mouvementées au cours de l'exercice, mais clairement identifiées et supportées par des vérifications, sont par prudence, dépréciées à hauteur de 25%.
- c) Les créances non rémunérées remboursables à

long terme font l'objet d'actualisation conformément aux recommandations du SYSCOHADA. Cette catégorie de créances est reclassée en prêts à long terme (immobilisations financières).

d) Les autres créances, jugées normales, ne font pas l'objet de dépréciation.

L'option d'actualisation des créances à long terme, retenue pour la première fois en 2010, a impacté le résultat net de la société de - 809 millions de FCFA en 2010 (sur un montant total de créances à long terme de 2,530 milliards de FCFA). Pour chacun des prochains exercices, l'effet devrait être nettement moins significatif.

Dans l'ensemble, l'encours net global des créances planteurs (à court et à long terme) représente 79% de sa valeur brute.

1.6 - Impacts post clôture de la crise sociopolitique

La crise politico-militaire née début décembre 2010 après le second tour des élections présidentielles en Côte d'Ivoire s'est poursuivie durant le premier trimestre de l'année 2011. Cette crise a essentiellement affecté les quatre premiers mois de l'année 2011 pour la société PALMCI.

Activité

Exploitation

Les mois de janvier et février 2011 ont enregistré une production d'huile de palme brute légèrement supérieure au budget (+2%).

En mars, l'intensification de la crise commençait à affecter sérieusement l'exploitation entraînant ainsi une perte de 7 185 T d'huile de palme par rapport au budget.

En avril, la production d'huile de palme n'a été que de 9 125 T pour un budget de 43 289 T (-79%).

La paralysie des circuits de transport empêchait totalement d'évacuer la production. En conséquence, les tanks de stockage sont restés pleins et les usines ont cessé de fonctionner les unes après les autres. A partir du 10 avril, toutes les usines étaient arrêtées.

Au total, la perte des régimes de palme qui en découle est estimée à 130 200 T (dont 56 000 T en plantations industrielles), soit 30 450 T d'huile de palme et 2 450 T d'huile de palmiste. Le manque à gagner du chiffre d'affaires associé est évalué globalement à 20,1 milliards de FCFA, soit approximativement une perte de marge de l'ordre de 14,5 milliards de FCFA.

Depuis le 22 avril, les usines ont successivement redémarré, timidement d'abord jusqu'au 28 avril date à partir de laquelle elles sont toutes en activité.

Dégâts matériels

Ils se résument comme suit :

- 29 véhicules emportés ; la valeur de remplacement de ces véhicules est estimée à 490 millions de FCFA. Leur valeur nette comptable est de 50,2 millions de FCFA.

- 33,5 millions de FCFA ont été soustraits des caisses des unités.

- 19 000 litres de carburant représentant 9,6 millions de FCFA ont été enlevés.

- Du matériel informatique d'une valeur de 4,3 millions de FCFA a été emporté.

Ces pertes sont enregistrées dans les livres de 2011.

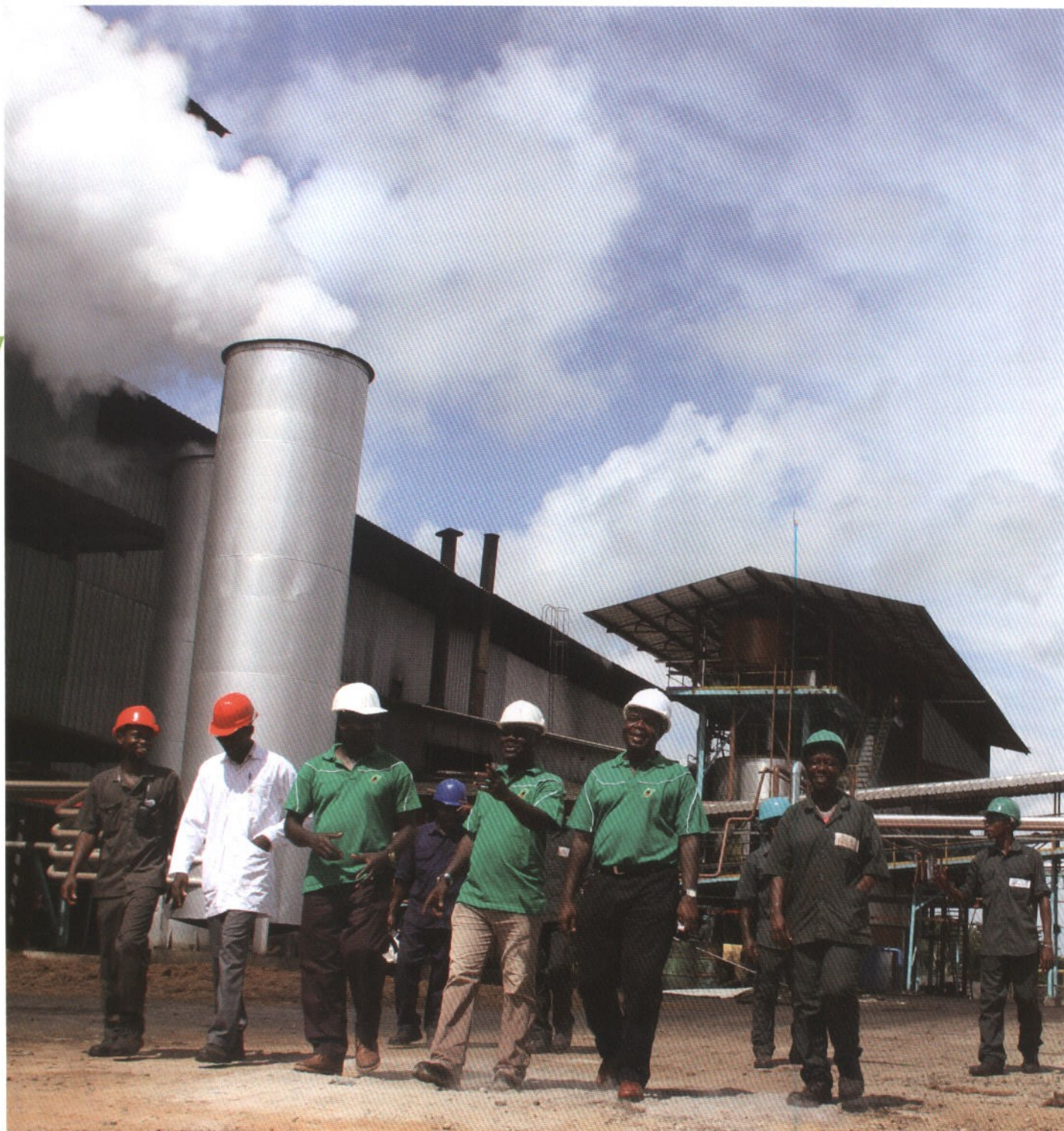


TABLEAU COMPARATIF DES RESULTATS 2009 ET 2010

CHARGES	2010 (1)	2009 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Achats de marchandises	0	21 994 166 741	-21 994 166 741	-100%
Achats de matières premières et fournitures liées	5 503 487 015	11 798 337 877	-6 294 850 862	-53%
Variation de stock	0	-23 614 281	23 614 281	-100%
Autres achats	22 234 180 816	11 522 987 483	10 711 193 333	93%
Variation de stock	3 631 050 847	-208 982 316	3 840 033 163	-1837%
Transport	4 715 384 006	8 787 889 486	-4 072 505 480	-46%
Services extérieurs	14 395 455 888	12 445 619 946	1 949 835 942	16%
Impôts & Taxes	1 572 910 289	1 551 592 780	21 317 509	1%
Autres charges	2 062 786 393	775 402 396	1 287 383 997	166%
Charges du personnel	15 357 330 035	14 112 154 745	1 245 175 290	9%
Dotation aux amortissements & provisions	13 054 015 847	11 718 012 770	1 336 003 077	11%
Total des charges d'exploitation	82 526 601 136	94 473 567 627	-11 946 966 491	-13%
Total des charges financières	4 337 949 729	4 506 074 742	-168 125 013	-4%
Total des charges sur activités ordinaires	86 864 550 865	98 979 642 369	-12 115 091 504	-12%
Total des charges hors activités ordinaires	240 000 000	85 484 154	154 515 846	181%
Impôts sur le résultat	15 000 000	15 000 000	0	0%
TOTAL DES CHARGES	87 119 550 865	99 080 126 523	-11 960 575 658	-12%

PRODUITS	2010 (1)	2009 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	44 835 576 389	63 486 101 946	-18 650 525 557	-29%
Travaux & services vendus	26 637 228 303	24 999 659 952	1 637 568 351	7%
Production stockée (ou déstockage)	8 035 365 762	-4 053 584 977	12 088 950 739	-298%
Production immobilisée	5 676 737 891	3 464 843 489	2 211 894 402	64%
Marge brute sur matières	79 681 421 330	76 098 682 533	3 582 738 797	5%
Produits accessoires	3 897 032 961	5 029 278 296	-1 132 245 335	-23%
Chiffre d'affaires	75 369 837 653	93 515 040 194	-18 145 202 541	-19%
Dont à l'exportation	4 290 745 797	18 497 843 690	-14 207 097 893	-77%
Autres produits	986 004 430	2 266 002 738	-1 279 998 308	-56%
Valeur ajoutée	40 243 436 279	67 017 297 482	-26 773 861 203	-40%
Excedent brut d'exploitation	24 886 106 244	52 905 142 737	-28 019 036 493	-53%
Reprise de provision	1 306 156 578	2 992 633 885	-1 686 477 307	-56%
Transfert de charges	1 163 012 474	3 358 623 259	-2 195 610 785	-65%
Total des produits d'exploitation	92 537 114 788	101 543 558 588	-9 006 443 800	-9%
Résultat d'exploitation	10 010 513 652	7 069 990 961	2 940 522 691	42%
Total des produits financiers	210 430 880	300 956 980	-90 526 100	-30%
Résultat financier	-4 127 518 849	-4 205 117 762	77 598 913	- 2%
Total des produits HAO	471 066 000	3 566 558	467 499 442	13108%
Résultat HAO	231 066 000	-81 917 596	312 983 596	-382%
TOTAL DES PRODUITS	93 218 611 668	101 848 082 126	-8 629 470 458	-8%
RÉSULTAT	6 099 060 803	2 767 955 603	3 331 105 200	120%

TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2009 ET 2010

ACTIF	2010 (1)	2009 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Charges à étaler	1 502 869 423	637 915 574	864 953 849	136%
Immobilisation incorporelles	985 986 813	235 606 845	750 379 968	318%
Immobilisation corporelles	78 705 365 311	78 431 172 614	274 192 697	0%
Immobilisations financières	2 891 956 921	601 824 148	2 290 132 773	381%
Total actif immobilisé	84 086 178 468	79 906 519 181	4 179 659 287	5%
Actif circulant H.A.O	703 523	1 726 002	-1 022 479	-59%
Stocks	18 015 615 971	12 198 363 869	5 817 252 102	48%
Créances et emplois assimilés	20 397 686 125	28 529 194 005	-8 131 507 880	-29%
Total actif circulant	38 414 005 619	40 729 283 876	-2 315 278 257	-6%
Total trésorerie-actif	615 085 124	9 814 368 029	-9 199 282 905	-94%
Ecart de conversion-actif	0	0	0	
TOTAL ACTIF	123 115 269 211	130 450 171 086	-7 334 901 875	-6%

PASSIF	2010 (1)	2009 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Capital social	20 406 297 497	20 406 297 497	0	0%
Primes et réserves	3 401 775 783	2 382 637 335	1 019 138 448	43%
Report à nouveau	9 172 246 028	7 423 428 873	1 748 817 155	24%
Résultat net	6 099 060 803	2 767 955 603	3 331 105 200	120%
Provisions réglementées et dettes assimilées				
Total capitaux propres	39 079 380 111	32 980 319 308	6 099 060 803	18%
Dettes financières et ressources assimilées	54 023 470 775	35 123 381 334	18 900 089 441	54%
Provisions financières pour risques et charges	358 834 452	1 314 655 220	-955 820 768	-73%
Total dettes financières	54 382 305 227	36 438 036 554	17 944 268 673	49%
Total ressources stables	93 461 685 338	69 418 355 862	24 043 329 476	35%
Total passif circulant	12 217 404 991	29 138 515 088	-16 921 110 097	-58%
Total trésorerie-passif	16 158 837 785	30 193 655 328	-14 034 817 543	-46%
Ecart de conversion-passif	1 277 341 097	1 699 644 808	-422 303 711	-25%
TOTAL PASSIF	123 115 269 211	130 450 171 086	16 708 427 601	13%

TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2009 ET 2010

ACTIF	2010 (1)	2009 (2)	Variation (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement :				
Dividendes				
Capacité d'autofinancement globale	17 615 854 072	11 575 252 084	6 040 601 988	52%
Augmentation de capital	0	905 142 857	-905 142 857	-100%
Emprunts	27 000 000 000	8 000 000 000	19 000 000 000	238%
Total ressources nettes de financement	44 615 854 072	20 480 394 941	24 135 459 131	118%
Emplois à financer :				
Investissement net	-16 266 222 459	-16 305 572 544	39 350 085	0%
Variation du Besoin de financement	-15 128 305 304	8 131 710 777	-23 260 016 081	-286%
Emplois économiques à financer	-31 394 527 763	-8 173 861 767	-23 220 665 996	284%
Emplois HAO	100 169 753	-1 631 002	101 800 755	6242%
Emplois financiers contraints	-8 485 961 424	-4 495 748 108	-3 990 213 316	89%
Total emplois à financer	-8 385 791 671	-4 497 379 110	-3 888 412 561	86%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	4 835 534 638	7 809 154 064	-2 973 619 426	-38%
Variation du fonds de roulement	9 375 506 870	-10 488 163 319	19 863 670 189	-189%

Chapitre II - Proposition d'affectation du résultat

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Report à nouveau au 31 décembre 2009	+9 172 246 028
Résultat net de l'exercice 2009	+ 6 099 060 803
Réserve légale	- 609 906 080
Nouveau report à nouveau	+14 661 400 751

La société poursuit son programme d'augmentation de la capacité de traitement des régimes ainsi que la

réhabilitation et le renouvellement des équipements stratégiques.

Chapitre III - Perspectives

Les productions d'huile de palme et d'huile de palmiste prévues au budget 2011 sont respectivement de 291 563 T (+ 21%), et 23 868 T (+49%). Mais la crise qui a frappé le pays a engendré d'importantes pertes de production au mois d'avril. Ainsi, les productions révisées sont de 255 982 T pour l'huile de palme et 17 077 T pour l'huile de palmiste.

Grace aux efforts de réduction de coût dans un contexte où la tendance des prix de vente de l'huile de palme brute et de l'huile de palmiste est favorable, l'exercice 2011 devrait se solder par une amélioration du résultat.



Chapitre IV - Evolution du cours de l'action PALMCI

En 2009, le cours avait connu une tendance baissière sur l'année. L'année 2010 est en revanche caractérisée par une autre évolution. Le cours est resté stable autour de 6 000 FCFA durant les sept premiers mois de l'année, puis a

amorcé une progression significative début août. L'action PALMCI a clôturé l'année à 13 975 FCFA. L'année 2010 a donc marqué une reprise à la hausse du cours après les plus bas niveaux affichés en 2009.

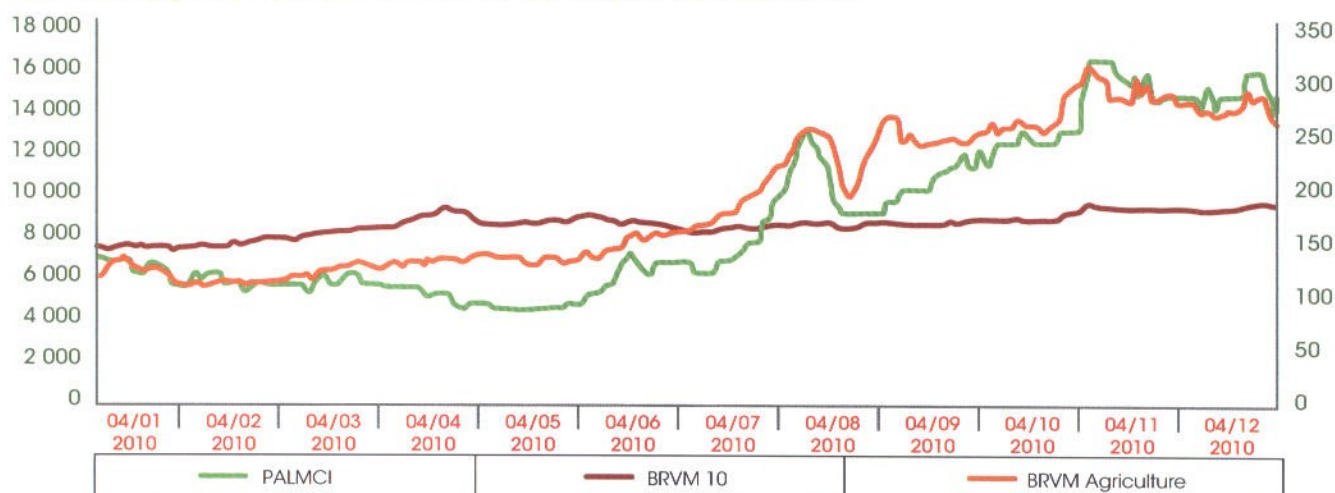
Evolution du cours de PALMCI en 2010



Le titre a gagné 97,11% sur l'année 2010, évolution supérieure aux indices de référence que sont le BRVM 10 (+20,5%) et le BRVM Composite (+27,4%). Toutefois, la performance réalisée par PALMCI est inférieure à celle du secteur d'activité agricole dont l'indice représentatif,

le BRVM Agriculture, gagne 103,24%. Il convient tout de même de noter que sur les deux derniers mois de l'année 2010, la performance de PALMCI a atteint une performance supérieure à celle de l'indice BRVM Agriculture.

Evolution comparée du titre PALMCI et des indices de références



Chapitre V - Nomination des Administrateurs

Le mandat des Administrateurs arrivant ce jour à expiration, il vous est proposé le renouvellement du mandat de :

- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur David BILLON,
- Monsieur Nazaire GOUNONGBE,
- Monsieur Ranveer SINGH CHAUHAN,
- Monsieur Honoré N'guetta ASSANVO.

Et la nomination des Administrateurs ci-après :

- Monsieur VIGNES Bertrand, Directeur Général de la société SIFCA,
- Monsieur MARTUA Sitorus, CEO de la société WILMAR,
- La société IMMORIV SA.



Rapport des Commissaires aux Comptes

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société PALMCI tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

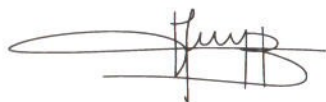
Nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la mention relative à la crise post-électorale portée au point I-A1 de l'état annexé aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

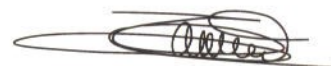
des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Abidjan, le 23 mai 2011

MAZARS COTE D'IVOIRE
Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé



ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Experte-comptable diplômée



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'Article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Convention conclue au cours de l'exercice Avec la société SIFCA

Dirigeant commun

Monsieur Yves LAMBELIN, Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Directeur Général de SIFCA

Nature et objet.

Convention de cession à SIFCA des titres de la société Terminal Huilier de San Pedro (THSP) détenus par PALMCI

Modalités.
Au terme d'une convention signée le 31 décembre 2010 entre les sociétés SIFCA et PALMCI, la société PALMCI cède

à la société SIFCA les 24 000 titres qu'elle détient dans la société THSP pour un montant de 470 millions de FCFA. Ces titres d'une valeur d'origine de 240 millions de FCFA, représentent 60 % du capital de THSP. À l'issue de cette opération, PALMCI réalise une plus-value de cession de 230 millions de FCFA.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 novembre 2010.

2 - Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 - Avec la société SIFCA

Dirigeant commun

Monsieur Yves LAMBELIN, Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Directeur Général de SIFCA

Natures et objets

- Convention d'assistance technique,
- Convention de prêt entre SIFCA et l'ex-PHCI absorbée par PALMCI,
- Convention de prêt entre SIFCA et PALMCI.

Modalités

a) Convention d'assistance technique

Selon les termes d'une convention signée le 12 juin 2009, SIFCA apporte à PALMCI une assistance technique couvrant notamment les domaines suivants : juridique et fiscal, administratif et financier, informatique, achats, technique et développement durable.

En contrepartie, SIFCA perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme brute. Ce chiffre d'affaires est calculé en multipliant les quantités d'huile de palme brute produite chaque mois par les prix de vente correspondants.

Au titre de l'exercice 2010, le montant de l'assistance facturée par SIFCA et enregistrée dans les comptes de PALMCI, s'élève à 975 millions de FCFA.

b) Convention de prêt entre SIFCA et l'ex-PHCI absorbée par PALMCI

Dans le cadre de l'opération « Redback », SIFCA a racheté une dette de PHCI à l'égard d'UNILEVER-CI d'un montant de 1 578 millions de FCFA.

Suite à l'absorption de PHCI par PALMCI le 23 juillet 2009, cette dette a été transférée au passif du bilan de PALMCI. Cette dette a été entièrement remboursée sur l'exercice 2010.

c) Convention de prêt entre SIFCA et PALMCI

SIFCA a octroyé à PALMCI, un prêt de 1 666,7 millions de FCFA que celle-ci remboursera dès que sa situation financière le permettra et, sous la condition qu'elle ait au préalable remboursé l'intégralité des sommes dues à ses partenaires financiers (pool bancaire et banques de développement), conformément aux termes et conditions de la restructuration de leurs dettes respectives.

2.2 - Avec la société NAUVU

Dirigeant commun

Monsieur Ranveer Singh CHAUHAN, Administrateur de PALMCI et NAUVU

Nature et objet

Convention d'assistance technique

Modalités

Au terme d'une convention conclue entre NAUVU et PALMCI, NAUVU met à disposition de PALMCI son savoir-faire, des connaissances techniques et du personnel qualifié.

2.3 - Avec la société SANIA Cie

Dirigeant commun

Monsieur Yves LAMBELIN, Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Directeur Général de SANIA Cie

Nature et objet

Convention de travail à façon

Modalités

SANIA Cie a conclu avec PALMCI une convention de travail à façon qui définit les conditions et modalités selon lesquelles SANIA Cie confie à PALMCI, la transformation en huile de palme brute de ses régimes.

SANIA CIE achète les productions de régimes des planteurs privés affiliés à PALMCI. Ces productions sont réceptionnées et pesées dans les usines de PALMCI où elles sont transformées en huile de palme brute et en huile de palmiste.

Un avenant à la dite convention a été conclu le 28 juillet 2010 avec effet rétroactif au 1er janvier 2010..

2.4 - Avec les sociétés SIFCA et NAUVU

Dirigeants communs

Messieurs Yves LAMBELIN, Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Directeur Général de SIFCA, et Ranveer Singh CHAUHAN, Administrateur de PALMCI et NAUVU.

Nature et objet

Convention de cession de créances détenues sur PALMCI, entre les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU

Modalités

Au terme d'une convention signée le 3 décembre 2008 entre les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire, SIFCA et NAUVU, UNILEVER Côte d'Ivoire a cédé ses créances sur PALMCI d'un montant total de 9 000 millions de FCFA à SIFCA et NAUVU selon la répartition suivante :

- SIFCA : 5 667,3 millions de FCFA ;
- NAUVU : 3 332,7 millions de FCFA.

En contrepartie, NAUVU perçoit une rémunération égale à 1 % du chiffre d'affaires de l'huile de palme brute. Ce chiffre d'affaires est calculé en multipliant les quantités d'huile de palme brute produite chaque mois par les prix de vente correspondants.

Au titre de l'exercice 2010, le montant de l'assistance facturée par NAUVU et enregistrée dans les comptes de PALMCI, s'élève à 975 millions de FCFA.

Les principaux réaménagements intervenus concernent notamment :

- la non prise en compte de l'huile de palmiste dans la détermination du coût du tolling ;
- la conservation par PALMCI des amandes de palmiste issues des plantations villageoises ;
- l'enlèvement de l'huile de palme brute par SANIA Cie aux conditions «sortie usine» ;
- la prise en charge par SANIA Cie des frais d'approche.

La rémunération perçue par PALMCI au cours de l'exercice 2010 au titre de cette convention s'élève à 26 637 millions de FCFA.

Cet avenant n'a pas été autorisé par le Conseil d'Administration.

Les caractéristiques et les conditions de cette dette restent inchangées, à savoir :

- dette subordonnée de 2 790 millions de FCFA rémunérée au taux de la BCEAO majoré de deux points : les intérêts comptabilisés sur l'exercice 2010 s'élèvent à 245,8 millions de FCFA ;
- dette subordonnée de 3 333,3 millions de FCFA rémunérée au taux de 9,5 % l'an : les intérêts comptabilisés sur l'exercice 2010 se sont élevées à 320,3 millions de FCFA ;
- les arriérés d'intérêts dus au titre des deux prêts précités s'élèvent à 2 876,7 millions de FCFA. Ces arriérés d'intérêts ne sont pas rémunérés.

2.5 - Avec la société Terminal Huilier de San-Pedro (THSP)

Dirigeant concerné

Monsieur Yves LAMBELIN, Président du Conseil d'Administration de PALMCI et Administrateur de THSP

Nature et objet

Convention de compte-courant

Modalités

Dans le cadre du renforcement des fonds propres de la société THSP décidé par le Conseil d'Administration en sa réunion du 18 juin 1999, il a été conclu avec PALMCI une convention de compte courant d'un montant de

123 millions de FCFA. Ce montant est rémunéré au taux de base de la BCEAO majoré d'un point.

Le solde de l'avance en compte courant de la société THSP est débiteur de

60 millions de FCFA au 31 décembre 2010.

Les produits financiers enregistrés dans les comptes de PALMCI au titre de cette convention s'élèvent à 3,5 millions de FCFA sur l'exercice 2010.

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé



Abidjan, le 23 mai 2011

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Experte-comptable diplômée



Rapport Spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,
Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées

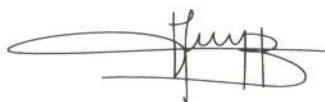
aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Abidjan, le 23 mai 2011

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert-comptable diplômé



ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Experte-comptable diplômée



Texte des résolutions

Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que les opérations traduites

par lesdits états financiers et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Deuxième résolution : Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif

au Droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée déclare approuver lesdites conventions.

Troisième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration et décide de constituer un complément de réserve légale à hauteur de 609 906 080 FCFA et d'inscrire le solde du bénéfice net de

l'exercice soit +5 489 154 723 FCFA en report à nouveau. Le nouveau report à nouveau bénéficiaire s'établit à +14 661 400 751 FCFA.

Quatrième résolution : Indemnités de fonction des Administrateurs

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer une indemnité

de fonction de 10 millions de FCFA aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cinquième résolution : Renouvellement du mandat des Administrateurs

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de l'ensemble des Administrateurs est arrivé ce jour à expiration, décide de renouveler pour une durée d'une année le mandat de :

- Monsieur Nazaire Gounongbé;
- Monsieur Honoré N'Guetta Assanvo
- Monsieur Pierre Billon ;

- Monsieur David Billon ;
- Monsieur Alassane Doumbia
- Monsieur Ranveer Singh Chauhan

Les mandats ainsi conférés, expireront lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

Sixième résolution : Nomination de nouveaux Administrateurs

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration, décide de nommer :

- Monsieur VIGNES Bertrand, directeur général de la société SIFCA,
- Monsieur MARTUA Sitorus, ceo de la société WILMAR,
- La société IMMORIV SA.

en adjonction aux membres en fonction, pour une durée d'une (01) année, venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Septième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès

verbal de ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.





Société anonyme au capital de 20 406 297 497 Fcfa
Siège social : 18 BP 3321 Abidjan 18
Boulevard du Havre
Tél. : (225) 21 21 09 00
RCCM n° CI-ABJ-1996-B-2005 303

